

MISE EN PLACE DES HORAIRES VARIABLES

« TRAVAILLER MIEUX POUR VIVRE PLUS »

Tel est le but de la mise en place des Horaires Variables dans la Police Nationale

Les personnels les voulaient, le SNAPATSI a initié, porté et défendu ce projet jusqu'à son inscription dans le protocole du 11 avril 2016 puis dans la circulaire du 20 avril 2017 qui en définissait les contours.

Sans attendre, sur la zone sud nous interpellions les directeurs départementaux et régionaux sur leurs intentions.

Le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Bouches du Rhône, Monsieur SALANOVA, a tout de suite réagi à notre demande et après plusieurs rencontres - dont une avec l'ensemble des chefs de services du département - a mis le sujet à l'ordre du jour du Comité Technique Départemental du 25 avril 2017.



VOTÉ PAR LE SNAPATSI ET SES PARTENAIRES, LE PROJET EST VALIDÉ MALGRÉ L'ABSTENTION DU SNIPAT FO !!!

Depuis le 26 mars dernier, les Horaires Variables sont mis en place sur l'ensemble de la DDSF des Bouches du Rhône. Après plusieurs mois de formation pour tous les gestionnaires, GEONET est opérationnel.

Par cette mise en place, c'est la reconnaissance du travail accompli par nos collègues, une marque de confiance dans l'implication des agents qui sont mis en évidence et une meilleure conciliation de leurs vies professionnelle et personnelle.

Les quotas de présence hors plages fixes ne doivent pas être excessifs afin de donner tout son sens à ce système et nous y veillerons.

Aujourd'hui, tous les collègues consultés nous font part de leur satisfaction, ce qui nous donne une motivation supplémentaire pour poursuivre notre action.

D'autres directions déjà, ont suivi, sous la pression et le soutien de nos délégués (les Hautes Pyrénées, l'Aude, le Gard...) et nous continuerons notre démarche auprès des plus réticents et ce malgré la désinformation distillée par le SNIPAT.

BUREAU ZONAL

Evelyne DIDIER

Tel. 07.82.29.44.20

zone.sud@snapatsi.fr

Le SNAPATSI améliore votre quotidien !